

COMMUNE D'AYENT

Plan financier

2011-2014

Table des matières

1. Préambule	
1.1. Introduction	3
1.2. Dispositions légales	3
2. Economie	
2.1. Perspectives économiques	4
2.2. Chômage	6
3. Données statistiques	
3.1. Démographie	6
3.2. Fiscalité	8
4. Etat des finances communales	
4.1. Marge d'autofinancement, endettements et investissements nets	11
4.2. Indicateurs cantonaux	12
5. Plan financier 2011-2014	
5.1. Objectifs généraux à court et moyen terme	14
5.2. Evolution du compte de fonctionnement	14
5.3. Planification des investissements	15
5.4. Evolution de l'endettement net	17
5.5. Evolution de la fortune	17
6. Considérations finales	18
7. Annexes	
7.1. Récapitulation des éléments du plan financier	20
7.2. Eléments d'analyse financière	21-26
7.3. Détail des investissements nets	27-29

1. Préambule

1.1. Introduction

Nous avons le plaisir de vous remettre, en annexe, le plan financier 2011-2014 ajusté à la situation connue au 31 décembre 2009, ainsi qu'aux budgets 2010 et 2011. Ce document est un instrument de perspective et d'information tel que défini par les dispositions légales en la matière. Il améliore également les exigences au niveau de la gestion financière communale. Le plan financier 2011-2014 a été approuvé par l'exécutif lors de sa séance du 18 novembre 2010.

La planification financière 2011-2014 s'inscrit dans un contexte économique favorable. Toutefois, nous devons rester prudent et ce, malgré le fait que les perspectives nationales et cantonales au niveau économique sont réjouissantes, car nous sommes étroitement dépendant des économies de nos principaux partenaires économiques que sont les pays de la zone euro. Ainsi, les perspectives peuvent être entachées des mêmes incertitudes qu'à l'échelon national (taux de change défavorable, crise des finances publiques des états voisins, ralentissement des exportations, etc...).

Notre société est confrontée à des situations conjoncturelles, à des mutations sociales et à des modifications structurelles toujours plus rapides et plus profondes. Ces évolutions influencent directement la vie des collectivités locales. Ainsi, il devient de plus en plus difficile pour les collectivités publiques comme la nôtre d'évaluer ces éléments. Cette volatilité requiert de la prudence.

Soucieux d'apprécier et de maîtriser l'évolution des finances de la Municipalité, le Conseil communal et la commission des finances ont poursuivi la démarche prospective afin d'apprécier l'évolution des comptes de fonctionnement, de planifier les investissements et de mieux cerner la situation des finances de la commune d'Ayent.

Nous soulignons que le plan financier n'a qu'un caractère indicatif. Il reflète les priorités retenues dans le programme de législature, notamment sur le plan des investissements. Les projets d'investissements feront encore l'objet d'une priorisation lors de l'élaboration des budgets annuels pour correspondre aux ressources financières à disposition.

Le plan financier n'est pas un acte contraignant engageant la Municipalité. Le Conseil général prend acte du plan financier. Il ne l'approuve pas au sens d'un budget annuel.

1.2. Dispositions légales

Ce rapport vous est soumis conformément aux dispositions contenues dans l'article 75 de la loi sur les communes du 5 février 2004 et des articles 18 et suivants de l'ordonnance sur la gestion financière du 16 juin 2004.

Les principales dispositions traitant du plan financier sont reportées ci-après :

Section 2: Plan financier

Art. 18 Principes

¹ *Les communes établissent, pour une durée de quatre ans au moins, un plan financier.*

² *Le plan financier donne une vue d'ensemble sur l'évolution prévisible des recettes et des dépenses courantes, des investissements, ainsi que de la fortune et de l'endettement.*

³ *Il est actualisé annuellement.*

⁴ *Le plan financier doit être porté à la connaissance de l'assemblée primaire ou du conseil général en même temps que le budget.*

Art. 20 *Compétence et contenu*

¹ *Le plan financier est traité et approuvé par le conseil municipal.*

² *Le plan financier se compose du message introductif, du tableau des résultats de la planification financière, du programme des investissements et des bases de calcul.*

³ *Il informe notamment sur :*

a) l'évolution probable des charges et des revenus de fonctionnement;

b) les dépenses et les recettes des investissements prévus, l'effet des investissements sur l'équilibre budgétaire, soit une estimation justifiant que les charges induites, y compris les amortissements comptables, seront supportables, ainsi que le mode de financement prévu des investissements;

c) l'évolution probable de la fortune et de l'endettement.

Le plan financier 2011-2014 qui vous est soumis respecte la période quadriennale minimum imposée par l'article 79 LCo.

2. Economie

2.1. Perspective économique

Compte tenu de la vigueur supérieure aux attentes de la reprise conjoncturelle dans la première moitié de l'année 2010 en Suisse, le Groupe d'experts de la Confédération a relevé nettement ses prévisions de croissance pour l'ensemble de l'année (2,7% contre 1,8% prévu auparavant).

Conjoncture internationale

L'économie mondiale a traversé récemment une première phase de redressement soutenu, qui a été entamée à la moitié de l'année 2009. Sous l'influence de politiques monétaires et budgétaires extrêmement expansives, en réponse à la crise financière, des impulsions vives ont été livrées à court terme dans beaucoup de pays. Ces derniers mois toutefois, un ralentissement se dessine. Ce mouvement risque de s'accroître davantage durant les prochains trimestres dans plusieurs pays.

Prévisions conjoncturelles pour la Suisse

La conjoncture a poursuivi son redressement rapide depuis le début 2010, avec une forte croissance du PIB durant les six premiers mois de l'année. Contrairement à la majeure partie des pays de l'OCDE, la Suisse a rejoint à la mi-année 2010 le niveau du PIB qu'elle avait atteint avant le déclenchement de la crise (mi-2008). Néanmoins, les premiers nuages se dessinent à l'horizon. Les craintes d'un ralentissement substantiel du rythme de la reprise concernent avant tout les exportations.

Le groupe d'experts ne table pas sur une détérioration abrupte de la conjoncture pour le deuxième semestre 2010, mais sur un ralentissement graduel de la forte croissance que l'économie suisse a traversé durant les derniers trimestres. Ainsi, pour l'ensemble de l'année 2010, la croissance s'annonce nettement plus soutenue qu'attendu jusqu'ici. Le groupe d'experts a revu fortement à la hausse sa prévision de croissance du PIB pour 2010 (2,7%, contre 1,8 % auparavant).

Par rapport à 2010, un ralentissement sensible des exportations est attendu pour 2011. Les prévisions tablent sur une poursuite de la croissance des exportations de biens et de services, mais de seulement 2,2% (contre 7,0% de croissance attendue en 2010). Les perspectives conjoncturelles relativement mitigées en Europe et aux Etats-Unis, mais aussi le ralentissement prévu de la demande des pays émergents expliquent cette adaptation de la prévision. Il convient en outre de tenir compte des effets de frein découlant de l'évolution du cours de change du franc suisse.

La demande intérieure ne pourra pas compenser l'affaiblissement des impulsions provenant d'une croissance plus faible des exportations. La construction et la consommation ont certes affiché une évolution extrêmement positive durant les dernières années. Leur contributions ont été favorables à la croissance ou ont affaibli les tendances récessives.

Le marché du travail a profité rapidement du redressement conjoncturel, dès le début de l'année 2010. L'emploi est en croissance et le taux de chômage a légèrement baissé, passant de 4,1 % au début de l'année à 3,8 % à la fin août dernier (données corrigées des variations saisonnières). Le recul du chômage ne devrait se poursuivre que lentement durant les prochains trimestres, La valeur moyenne annuelle du taux de chômage attendue est de 3,9% pour 2010 et de 3,7% pour 2011.

Risques conjoncturels

Des risques élevés continuent de peser sur la conjoncture mondiale. D'après le groupe d'experts, l'économie mondiale est encore loin d'un retour sur un chemin de croissance stable et durable. Un grand nombre de pays ne disposent pas encore de la base nécessaire à une relance généralisée portée par le secteur privé. Le défi des décideurs des politiques économiques est de trouver le bon moment pour normaliser les politiques expansives menées jusqu'à présent. Alors qu'une normalisation claire et décidée (hausse des taux d'intérêt, consolidation rapide et efficace des finances publiques) peut impliquer des risques accrus pour une conjoncture encore fragile, l'attentisme comporte également le danger potentiel de nouveaux excès sur certains marchés.

Pour la Suisse, l'évolution du cours de change durant les prochains mois représente une incertitude importante. Autant un ralentissement des pressions à la hausse du cours de change (par exemple en raison d'une accalmie de la crise de l'endettement public dans la zone euro) qu'une nouvelle poussée du franc sont envisageables.

Comme risque positif, le groupe d'experts signale qu'un assainissement crédible des finances publiques dans la zone euro pourrait accroître la confiance du secteur privé et des marchés financiers, et éventuellement stimuler, à moyen terme, la consommation et l'investissement dans les pays concernés.

Quelques prévisions pour l'économie suisse				
comparaison des prévisions : septembre 10 et juin 10				
variation en % par rapport à l'année précédente, taux				
	2010		2011	
	sept. 10	juin 10	sept. 10	juin 10
PIB	2.7%	1.8%	1.2%	1.6%
Dépenses de consommation:				
Consommation privée et ISBLM	1.7%	1.7%	1.3%	1.5%
Etat	0.5%	0.5%	1.5%	1.0%
Investissements dans la construction	3.5%	0.0%	1.0%	-0.5%
Investissements en biens d'équipement	4.5%	3.5%	2.0%	2.5%
Exportations	7.0%	5.7%	2.2%	4.5%
Importations	5.8%	4.6%	3.2%	3.7%
Emploi (en équivalents plein-temps)	0.5%	0.4%	0.4%	0.6%
Taux de chômage	3.9%	3.9%	3.7%	3.7%
Indice suisse des prix à la consommation	0.7%	1.1%	0.6%	0.8%

source : groupe d'experts de la Confédération pour les prévisions conjoncturelles

2.2. Chômage

En septembre 2010, le taux de chômage est resté stable à 3,4%. Le canton compte 4'684 chômeurs, soit 31 de plus qu'à la fin août. Le taux de chômage de la commune d'Ayent se situait à 4,3 % à fin septembre, soit 66 chômeurs.

	Nombre	Taux
Valais	4'684	3.4
<u>Selon la région :</u>		
Haut-Valais	571	1.5
Valais central	2'154	4.0
Bas-Valais	1'959	4.3
<u>Selon le sexe :</u>		
Femmes	2'519	4.3
Hommes	2'165	2.7
<u>Selon la nationalité :</u>		
Suisses	2'615	2.4
Etrangers	2'069	7.5
Source Etat du Valais		

Selon les relevés du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), à fin octobre 2010, 139'365 personnes étaient inscrites au chômage auprès des offices régionaux de placement (ORP), soit 675 de moins que le mois précédent. Le taux de chômage est resté inchangé à 3,5% pendant le mois sous revue. Le chômage a diminué de 18'773 personnes (-11,9%) par rapport au mois correspondant de l'année précédente.

3. Données statistiques

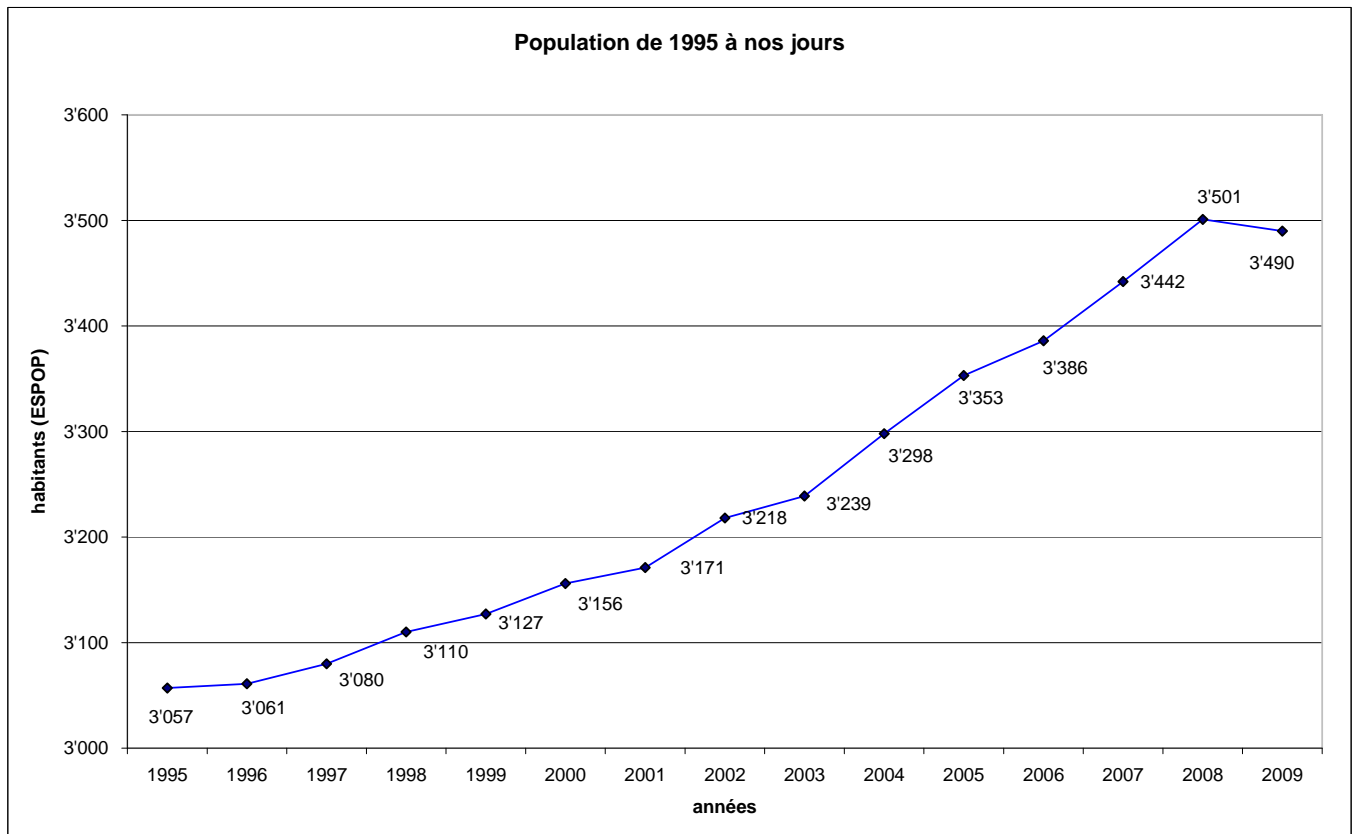
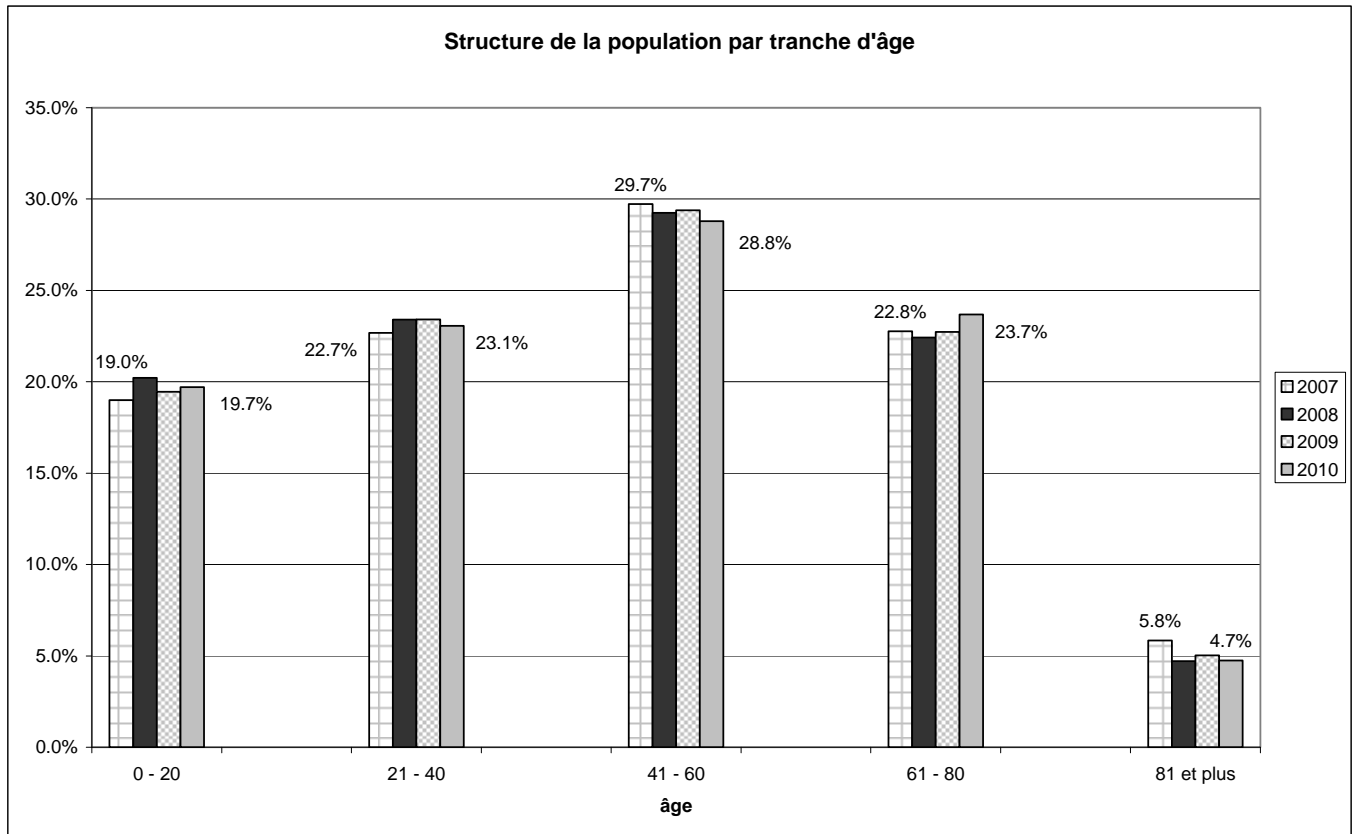
3.1. Démographie

3.1.1. Structure de la population communale

Population 2010			
Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total
0 - 10	163	180	343
11 - 20	200	171	371
21 - 30	218	175	393
31 - 40	230	212	442
41 - 50	256	273	529
51 - 60	248	266	514
61 - 70	269	256	525
71 - 80	164	169	333
81 - 90	64	92	156
91 et plus	5	11	16
Total/moyenne	1'817	1'805	3'622

Comme au niveau cantonal, nous constatons un vieillissement de la population en raison d'une hausse constante ces dernières années de la tranche 61-80 ans et plus.

3.1.2. Evolution démographique



3.2. Fiscalité

3.2.1. Généralités *(Référence : Rapport de l'Etat du Valais sur les finances communales 2008)*

En Valais, la charge fiscale communale est difficilement mesurable du fait de l'application conjointe d'un coefficient et d'une indexation sur les barèmes communaux ainsi que des systèmes de taxes très différents d'une commune à l'autre. En effet, la loi fiscale laisse aux communes une large autonomie en ce qui concerne la correction de la progression à froid (art. 178 al. 5 LF) et la fixation du coefficient communal (art. 178 al. 4 LF). Les communes ont la possibilité de corriger la progression à froid jusqu'à 170 % et de fixer le coefficient de 1 à 1.5.

Néanmoins, le coefficient d'impôt appliqué peut être considéré à lui seul comme un indicateur important de la charge fiscale.

Selon le rapport sur les finances communales 2008 établi par le département cantonal des finances, la situation était la suivante :

Coefficient	Nbre de com.	Nbre de com.	Nbre de com.	Nbre d'hab.	Nbre d'hab.	Nbre d'hab.	Pop. en %	Pop. en %	Pop. en %
	2008	2006	2004	2008	2006	2004	2008	2006	2004
1	12	9	9	13'709	17'823	17'542	4.5	6.1	6.1
1.1	15	13	11	56'271	41'037	37'098	18.6	13.9	13
1.15	5	5	3	35'225	35'713	32'735	11.6	12.1	11.3
1.2	39	36	37	98'924	90'762	73'869	32.6	30.8	25.6
1.25	17	16	14	36'261	35'614	47'551	12.0	12.1	16.3
1.3	35	37	34	41'614	44'460	42'072	13.7	15.1	14.7
1.35	4	3	3	4'648	2'209	2'169	1.5	0.8	0.8
1.4	21	24	36	12'654	21'409	28'700	4.2	7.3	10
1.45	0	0	0	0	0	0	0.0	0.0	0.0
1.5	5	10	11	3'935	5'581	6'240	1.3	1.9	2.2
	153	153	158	303'241	294'608	287'976	100	100	100

Il ressort de ce tableau que seules quelques communes appliquent le coefficient le plus bas (1.0) ou le coefficient le plus élevé (1.5). En raison de la grande différence existante entre les coefficients communaux, la charge fiscale pour les contribuables peut être de 50 % plus élevée d'une commune à l'autre. Si l'on prend en considération l'indexation et le coefficient communal, la charge fiscale peut aller pour les contribuables avec un revenu moyen du simple au double.

En 2008, pour l'ensemble des communes, le coefficient moyen était de 1.242 et l'indexation moyenne à 138,10%.

La comparaison avec les années précédentes montre que le coefficient d'impôt moyen a subi une légère baisse :

Années	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Coefficient moyen	1.284	1.276	1.267	1.261	1.252	1.242
Coefficient, médiane	1.3	1.3	1.3	1.25	1.25	1.25
Indexation moyenne	131.7%	133.3%	133.9%	134.4%	135.6%	138.1%
Indexation, médiane	130.0%	135.0%	135.0%	135.0%	140.0%	140.0%
Taux pondéré moyen	1.126	1.11	1.097	1.089	1.074	1.052
Taux pondéré, médiane	1.15	1.125	1.1	1.1	1.075	1.05

3.2.2. Imposition fiscale dans le district d'Hérens et les communes voisines

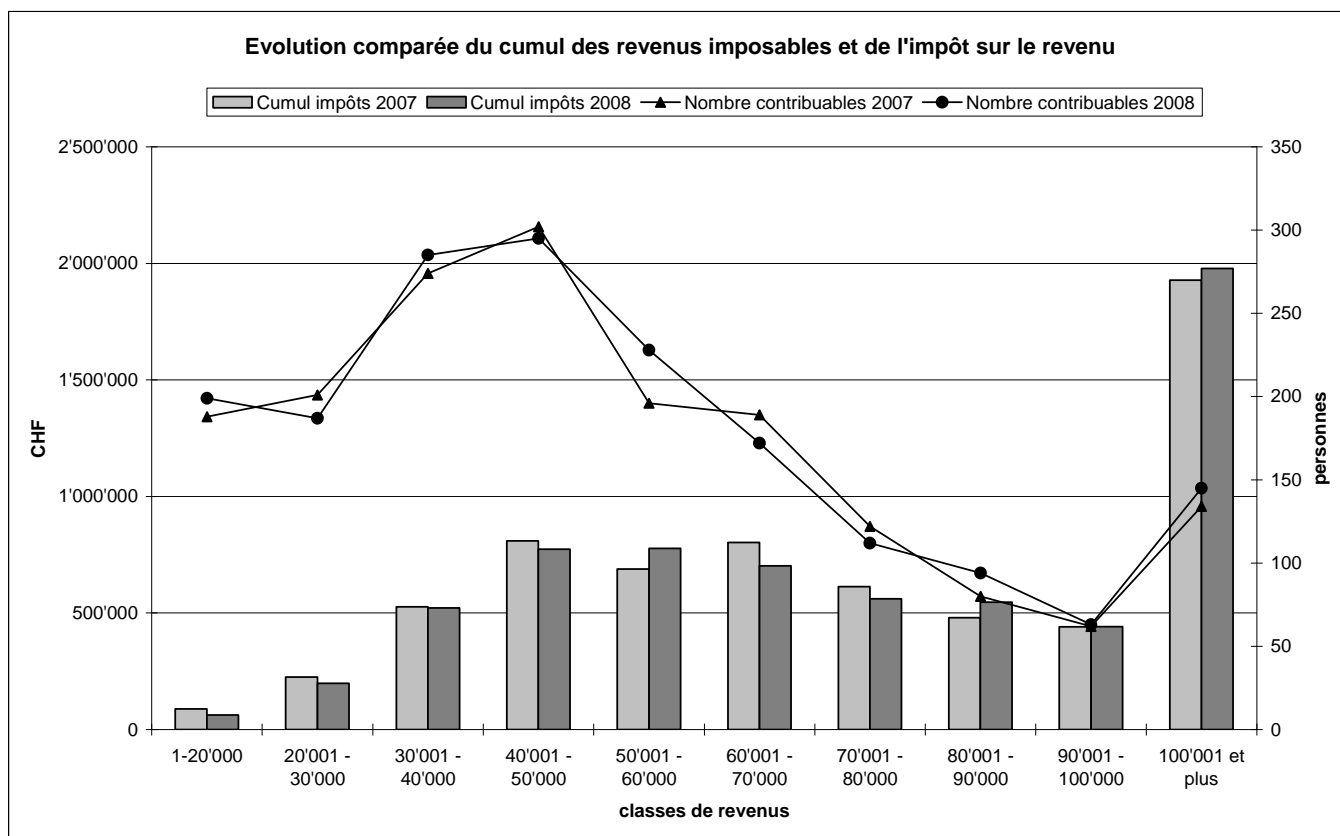
Fiscalité du district d'Hérens et des communes voisines								
Communes	2007		2008		2009		2010	
	coefficient	indexation	coefficient	indexation	coefficient	indexation	coefficient	indexation
Les Agettes	1.50	100%	1.50	100%	1.50	110%	1.40	120%
Ayent	1.25	145%	1.20	145%	1.20	145%	1.20	145%
Evolène	1.30	125%	1.30	125%	1.30	125%	1.30	125%
Héremence	1.10	160%	1.00	160%	1.00	170%	1.00	170%
Mase	1.50	135%	1.50	135%	1.35	140%	1.35	140%
Nax	1.50	125%	1.50	125%	1.50	135%	1.35	140%
St-Martin	1.40	130%	1.40	130%	1.40	140%	1.40	140%
Vernamiège	1.25	140%	1.25	140%	1.25	140%	1.25	140%
Vex	1.30	130%	1.30	130%	1.30	150%	1.30	150%
Arbaz	1.30	115%	1.25	130%	1.25	140%	1.25	140%
Grimisuat	1.30	140%	1.30	140%	1.30	150%	1.30	150%
Savièse	1.25	125%	1.25	140%	1.25	150%	1.15	150%
Sion	1.15	150%	1.15	160%	1.10	170%	1.10	170%
Icogne	1.20	130%	1.20	140%	1.20	160%	1.20	160%
Lens	1.20	150%	1.20	150%	1.20	160%	1.20	160%
St-Léonard	1.20	140%	1.20	145%	1.20	150%	1.20	150%

Source : Etat du Valais

En fonction de leurs impératifs financiers, les communes modifient l'échelle de base : elles lui appliquent un coefficient d'impôt qui peut varier de 1.0 à 1.5 et l'indexent en fonction de l'indice des prix à la consommation (art. 178 LF du 10.03.1976).

3.2.3. Recettes fiscales

Année fiscale 2008 - revenus					
Classe de revenu	Nombre de contribuables	Cumul des revenus	Revenu moyen	Cumul des impôts	Impôt moyen
1-20'000	199	2'279'000	11'452	62'608	315
20'001 - 30'000	187	4'682'000	25'037	198'011	1'059
30'001 - 40'000	285	10'089'600	35'402	521'358	1'829
40'001 - 50'000	295	13'263'900	44'962	773'892	2'623
50'001 - 60'000	228	12'590'200	55'220	777'162	3'409
60'001 - 70'000	172	11'201'800	65'127	702'343	4'083
70'001 - 80'000	112	8'367'600	74'711	561'164	5'010
80'001 - 90'000	94	7'942'300	84'493	546'996	5'819
90'001 - 100'000	63	5'978'600	94'898	441'693	7'011
100'001 et plus	145	22'278'900	153'648	1'978'459	13'645
Total/moyenne	1780	98'673'900	55'435	6'563'686	3'687

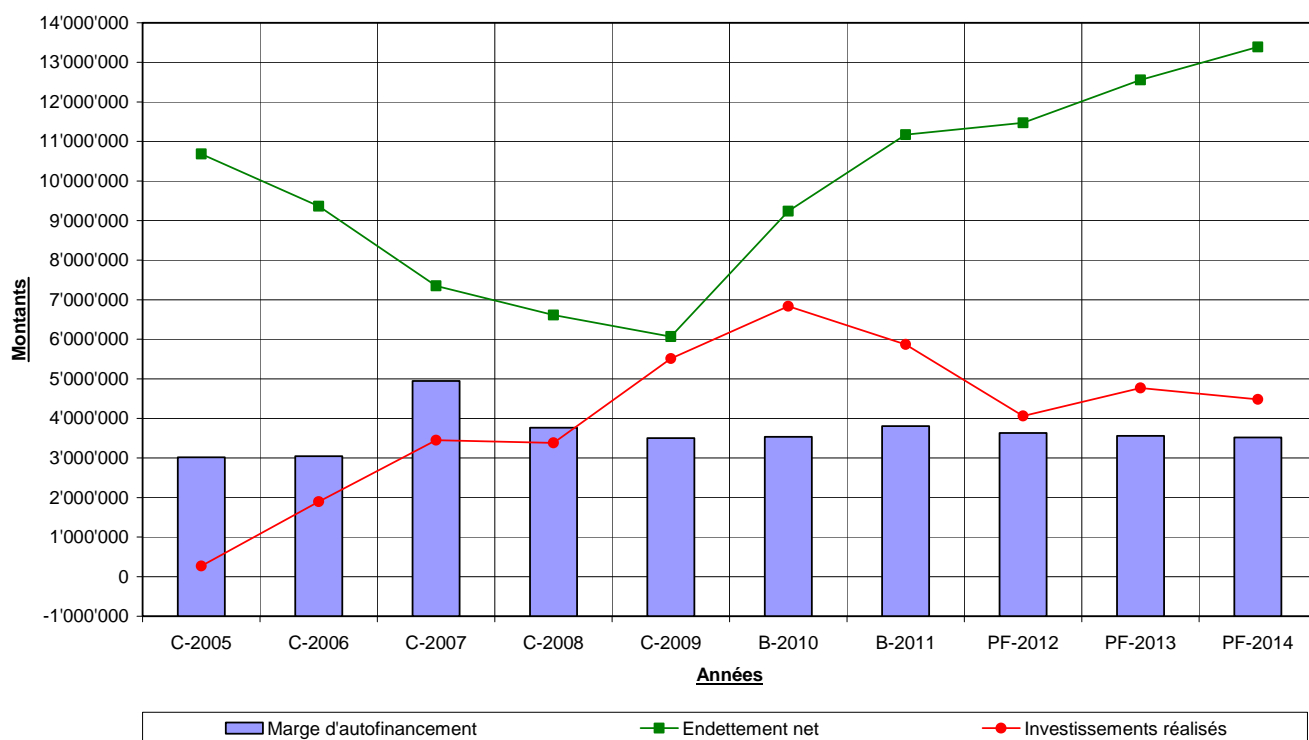


Année fiscale 2008 - fortune					
Classe de revenu	Nombre de contribuables	Cumul de fortune	Fortune moyenne	Cumul des impôts	Impôt moyen
1-50'000	280	6'073'500	21'691	10'689	38
50'001 - 100'000	198	15'056'000	76'040	30'609	155
100'001 - 200'000	238	34'948'000	146'840	78'280	329
200'001 - 300'000	162	39'622'000	244'580	94'047	581
300'001 - 400'000	97	34'402'900	354'669	84'910	875
400'001 - 500'000	54	24'054'000	445'444	62'917	1'165
500'001 et plus	116	108'667'000	936'784	331'177	2'855
Total/moyenne	1145	262'823'400	229'540	692'629	605

4. Etat des finances communales

4.1. Marge d'autofinancement, endettement net et investissements réalisés

Commune d'Ayent



4.2. Indicateurs cantonaux

Suite à l'introduction de la nouvelle loi sur les communes, l'inspectorat des finances a établi un tableau de ratios permettant d'évaluer certains indicateurs-clé dans la gestion des communes. Nous présentons, ci-après, les ratios calculés pour la commune d'Ayent pour les années 2008 et 2009. La comparaison de ces ratios avec les valeurs indicatives de l'État du Valais confirme la bonne santé financière de notre commune.

4.2.1. Degré d'autofinancement

Cet indicateur prend en compte deux éléments des comptes communaux : le premier est l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à réaliser des investissements sans avoir recours à l'emprunt; le deuxième élément est les investissements nets. Il s'agit ici du total des investissements réalisés après déduction des éventuelles participations de tiers et des subventions acquises. Le degré d'autofinancement est donc calculé en prenant l'autofinancement divisé par les investissements nets. C'est avant tout la comparaison sur plusieurs années qui montre si les investissements peuvent être assumés financièrement.

1. Degré d'autofinancement (I1)	2008	2009	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	111.5%	63.5%	81.8%

Valeurs indicatives

I1	>= 100%	très bien
80%	=< I1 < 100%	bien
60%	=< I1 < 80%	satisfaisant (à court terme)
0%	=< I1 < 60%	insuffisant
I1	< 0%	très mauvais

4.2.2. Capacité d'autofinancement

Cet indicateur prend en compte la marge d'autofinancement qui est comparée aux revenus financiers. Dans ce cas, les revenus financiers correspondent à la totalité des recettes encaissées par la commune. Cette comparaison nous donne une notion de rendement.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2008	2009	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	22.7%	18.1%	20.2%

Valeurs indicatives

I2	>= 20%	très bien
15%	=< I2 < 20%	bien
8%	=< I2 < 15%	satisfaisant
0%	=< I2 < 8%	insuffisant
I2	< 0%	très mauvais

4.2.3. Taux des amortissements ordinaires

Cet indicateur compare les amortissements comptables effectués, c'est-à-dire la prise en charge de la diminution de la valeur de notre patrimoine (bâtiments, routes, véhicules, etc.), par rapport à la valeur totale du patrimoine restant à amortir. Selon les critères de l'Etat du Valais, un taux d'amortissement de 10% et plus est considéré comme suffisant.

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2008	2009	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	12.6%	10.2%	11.3%

Valeurs indicatives	I3 >= 10%	Amortissements suffisants
	8% =< I3 < 10%	Amortissements moyens (à court terme)
	5% =< I3 < 8%	Amortissements faibles
	2% =< I3 < 5%	Amortissements insuffisants
	I3 < 2%	Amortissements nettement insuffisants

4.2.4. Endettement net par habitant

Cet indicateur divise la dette nette totale par le nombre d'habitants. La notion de dette nette prend en compte tous les engagements de la commune (dettes bancaires, créanciers, charges à payer, provisions, etc.) auxquels nous déduisons tous les éléments de l'actif qui sont disponibles ou réalisables rapidement (liquidités, débiteurs, produits à recevoir). Le montant obtenu est divisé par le nombre d'habitants.

4. Endettement net par habitant (I4)	2008	2009	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	1921	1733	1826

Valeurs indicatives	I4 < 3'000	Endettement faible
	3'000 =< I4 < 5'000	Endettement mesuré
	5'000 =< I4 < 7'000	Endettement important
	7'000 =< I4 < 9'000	Endettement très important
	I4 >= 9'000	Endettement excessif

4.2.5. Taux du volume de la dette brute

Le taux de volume de la dette brute est un indicateur très important. Il exprime le volume de la dette brute par rapport aux revenus courants de la commune. Plus ce volume est élevé, plus la situation de la commune est critique. Il vient en outre compléter l'information fournie par l'indicateur de l'endettement net par habitant. En effet, un endettement net par habitant identique dans deux communes distinctes doit être interprété très différemment selon que la commune dispose d'un volume élevé de recettes ou non.

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2008	2009	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	121.4%	89.6%	104.3%

Valeurs indicatives	I5 < 150%	très bien
	150% =< I5 < 200%	bien
	200% =< I5 < 250%	satisfaisant
	250% =< I5 < 300%	insuffisant
	I5 >= 300%	mauvais

5. Plan financier 2011-2014

5.1. Objectifs généraux à court et moyen terme

La planification financière est un instrument d'information et de gestion.

Elle donne une image chiffrée de l'évolution estimée du compte de fonctionnement et des axes prioritaires au niveau des investissements. Toutefois, en fonction des ressources financières certains projets pourront être différés, voire abandonnés.

Le Conseil communal et la commission des finances ont marqué une volonté de maintenir à l'avenir des résultats favorables et réaffirme leurs intentions, soit :

- maintien de l'équilibre budgétaire,
- maintien de la meilleure marge d'autofinancement possible,
- limitation de l'endettement dans les proportions admises pour les indicateurs financiers,
- respect du rythme des amortissements dans la norme définie par les dispositions légales,
- maintien d'une capacité d'investissement confortable.

5.2. Evolution du compte de fonctionnement 2011-2014

Pour les années 2011 à 2014, le compte de fonctionnement présente un accroissement des charges d'exploitation de 3,5% pour 2012, 3,5% en 2013, et 2,5% en 2014. Les charges de personnel comprennent une croissance de 1,5% par année. Quant aux recettes, les redevances hydrauliques et la vente de l'électricité sont des apports substantiels au ménage communal.

L'augmentation attendue des revenus se situe entre 1,05% et 1,18%. L'évaluation des recettes d'impôts a été calculée sur la base des barèmes fiscaux en vigueur (coefficient de 1.2 et taux d'indexation de 145%).

Le plan financier 2011-2014 confirme une marge d'autofinancement constante aux alentours de 3,5 millions de francs. Les conséquences de la réforme de la péréquation financière et de la nouvelle répartition des tâches entre le canton et les communes n'ont pas été prises en compte dans la planification parce que non encore connus et validés.

Désignation	2007 Compte	2008 Compte	2009 Compte	2010 Budget	2011 Budget	2012 Planfin	2013 Planfin	2014 Planfin
Total des recettes	17'880'286.28	17'995'312.60	20'892'650.88	17'972'300.00	19'083'200.00	19'280'000.00	19'502'000.00	19'731'000.00
Total des charges avant amortissements	12'931'334.60	14'228'100.47	17'389'065.16	14'439'300.00	15'275'400.00	15'651'000.00	15'947'000.00	16'213'000.00
Marge d'autofinancement	4'948'951.68	3'767'212.13	3'503'585.72	3'533'000.00	3'807'800.00	3'629'000.00	3'555'000.00	3'518'000.00

Le détail des charges et produits par natures pour les périodes sous revue est répertorié ci-après :

Désignation	2007 Compte	2008 Compte	2009 Compte	2010 Budget	2011 Budget	2012 Planfin	2013 Planfin	2014 Planfin
30 Charges de personnel	5'370'655	5'552'314	5'791'670	5'876'000	6'160'600	6'253'000	6'346'000	6'442'000
31 Biens, services et marchandises	3'782'689	4'012'256	4'096'436	3'920'700	4'476'500	4'633'000	4'795'000	4'914'000
32 Intérêts passifs	431'309	439'944	273'355	353'600	327'700	340'000	350'000	360'000
33 Amortissements	4'522'009	3'155'366	2'755'179	2'994'100	2'952'000	2'745'000	2'947'000	3'101'000
34 Parts à des contributions sans affectation	69'317	109'384	118'714	112'700	113'000	115'000	115'000	115'000
35 Dédommagements versés à des collectivités	81'138	868'677	1'349'788	1'056'700	466'800	500'000	500'000	500'000
36 Subventions accordées	1'506'584	1'633'500	1'659'878	1'707'100	2'134'400	2'170'000	2'191'000	2'222'000
37 Subventions redistribuées	283'978	318'986	305'895	282'000	308'900	310'000	320'000	330'000
38 Attributions aux financements spéciaux	315'989	232'150	2'612'571	130'000	130'000	130'000	130'000	130'000
39 Imputations internes	1'089'673	1'055'169	1'179'211	1'000'500	1'157'500	1'200'000	1'200'000	1'200'000
3 Total des charges	17'453'341	17'377'746	20'142'697	17'433'400	18'227'400	18'396'000	18'894'000	19'314'000
40 Impôts	9'776'174	10'231'818	9'890'215	9'902'000	10'444'100	10'660'000	10'882'000	11'111'000
41 Patentes et concessions	711'518	713'567	789'437	706'500	838'500	840'000	840'000	840'000
42 Revenu des biens	251'719	295'645	312'900	238'000	311'400	310'000	310'000	310'000
43 Contributions	3'835'892	3'806'514	6'604'861	4'152'100	4'232'500	4'200'000	4'200'000	4'200'000
44 Part à des recettes sans affectation	0	0	0	0	0	0	0	0
45 Restitutions de collectivités publiques	124'075	45'135	66'560	53'500	59'800	60'000	60'000	60'000
46 Subventions	1'807'254	1'525'486	1'683'568	1'637'700	1'730'500	1'700'000	1'700'000	1'700'000
47 Subventions à redistribuer	283'978	318'986	305'895	282'000	308'900	310'000	310'000	310'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	0	2'989	60'000	0	0	0	0	0
49 Imputations internes	1'089'673	1'055'169	1'179'211	1'000'500	1'157'500	1'200'000	1'200'000	1'200'000
4 Total des revenus	17'880'283	17'995'309	20'892'647	17'972'300	19'083'200	19'280'000	19'502'000	19'731'000
Marge d'autofinancement	4'948'951	3'767'212	3'503'588	3'533'000	3'807'800	3'629'000	3'555'000	3'518'000
Excédent de revenu/charges (+/-)	426'942	617'563	749'950	538'900	855'800	884'000	608'000	417'000

5.3. Planification des investissements 2011-2014

Les investissements nets attendus pour les années de planification 2011-2014 représentent plus de 19,1 millions de francs. Une part importante du programme d'investissements servira à assurer les tâches prioritaires dévolues à une collectivité soit à l'entretien et l'amélioration du réseaux routiers, à l'approvisionnement en eau potable, à la rénovation des locaux scolaires, à la sécurité (entretien des torrents) et au maintien du développement de notre territoire avec l'aménagement des zones à construire.

Cependant, le montant net des investissements planifiés dépassent les résultats de la marge d'autofinancement. Ainsi, lors de l'élaboration des budgets annuels, le Conseil communal devra encore prioriser certains objets pour répondre aux objectifs réaffirmés au point 5.1.

Objet	Montant	%
Travaux routiers et éclairage publique	4'360'000.00	22.7
Approvisionnement et alimentation eau potable	3'020'000.00	15.7
Piscine-welness-fitness	2'215'000.00	11.5
Rénovation des bâtiments scolaires	2'030'600.00	10.6
Entretien des torrents	1'430'000.00	7.5
Aménagement du territoire	1'695'500.00	8.8
Assainissement des eaux usées	1'119'000.00	5.8
Infrastructures touristiques et sportives	901'500.00	4.7
Unités d'accueil	300'000.00	1.6
Réseau d'irrigation par aspersion	640'000.00	3.3
REP	377'500.00	2.0
Protections avalanches	234'000.00	1.2
Renouvellement du parc de véhicules	175'000.00	0.9
Traitement des déchets	160'000.00	0.8
Acquisition de biens-fonds	150'000.00	0.8
Valorisation de la maison peinte	90'000.00	0.5
Autres	280'000.00	1.5
Total	19'178'100.00	100.00

Il ressort du tableau prévisionnel des investissements nets les principaux points ci-après :

Désignation	2007 Compte	2008 Compte	2009 Compte	2010 Budget	2011 Budget	2012 Planfin	2013 Planfin	2014 Planfin	Description
0 Administration générale	358'849.70	334'094.30	485'245.00	435'000.00	60'000.00	855'000.00	65'000.00	105'000.00	achats terrains, remplacement véhicule TP, infrastructures communales
1 Sécurité publique	0.00	0.00	58'324.95	0.00	45'000.00	0.00	50'000.00	0.00	remplacement véhicule de police + pompiers
2 Enseignement et formation	107'852.30	-15'902.30	461'327.00	242'500.00	255'600.00	255'000.00	810'000.00	710'000.00	remplacement mobilier, fin réfection ancien CO, réfection ancien bâtiment EP
3 Culture, loisirs et culte	26'401.65	1'500'000.00	19'091.65	0.00	21'500.00	0.00	30'000.00	100'000.00	infrastructures sportives, chemins pédestres
4 Santé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
5 Prévoyance sociale	0.00	0.00	1'554'964.65	1'950'000.00	0.00	100'000.00	100'000.00	100'000.00	unités d'accueil pour personnes âgées
6 Trafic	294'493.15	1'094'655.25	1'086'052.70	360'000.00	1'160'000.00	1'250'000.00	1'000'000.00	950'000.00	réfection annuelle du réseau, éclairage publique
7 Protection et aménagement de l'environnement	2'510'976.40	385'482.70	1'327'518.05	1'695'200.00	1'858'500.00	1'240'000.00	2'375'000.00	2'185'000.00	aménagement des zones selon planning, entretien PGEE, captation eau potable, gestion des déchets, protection avalanches, torrents
8 Economie publique	32'925.40	28'886.30	95'418.55	83'000.00	132'500.00	330'000.00	310'000.00	300'000.00	irrigation par aspersion, REP
9 Finances et impôts	116'090.18	52'959.10	425'615.00	2'070'000.00	2'335'000.00	30'000.00	30'000.00	30'000.00	location place de la télécabine
Total	3'447'588.78	3'380'175.35	5'513'557.55	6'835'700.00	5'868'100.00	4'060'000.00	4'770'000.00	4'480'000.00	

5.4. Evolution de l'endettement net

La planification pluriannuelle établie prévoit un endettement net de plus de 13,38 millions de francs à fin 2014 pour une dette nette par habitant qui avoisinerait Fr. 3'569.00 (voir annexe page 24).

L'évolution de la dette consolidée doit cependant être prise avec réserve. En effet, certains mouvements affectant le bilan, ne sont pas pris en considération (par exemple le prêt au Spa Wellness). D'autre part, il peut se produire un certain décalage entre la planification et les comptes clôturés.

5.5. Evolution de la fortune

La loi cantonale sur les communes et l'ordonnance sur la gestion financière définissent les principes relatifs à l'équilibre budgétaire. Dès lors, le budget de fonctionnement des communes est équilibré lorsqu'il ne résulte pas de découvert au bilan, après la prise en compte des amortissements.

Le taux d'amortissement est au minimum de 10% sur le patrimoine administratif. Le plan financier 2011-2014 respecte ces dispositions.

Amortissements de la planification	Comptes	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Patrimoine administratif de l'année précédente sans les prêts et participations permanentes		20'632'234.97	22'803'834.97	23'384'934.97	24'699'934.97	26'522'934.97
Investissements nets sans les prêts et participations permanentes (selon le budget des investissements)	+	4'765'700.00	3'533'100.00	4'060'000.00	4'770'000.00	4'480'000.00
Patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes (avant les amortissements)	=	22'985'872.97	25'397'934.97	27'444'934.97	29'469'934.97	31'002'934.97
Amortissements ordinaires effectués resp. budgétés du patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes	-	2'353'638.00	2'594'100.00	2'952'000.00	2'745'000.00	3'101'000.00
Amortissements complémentaires effectués resp. budgétés du patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes	-	-	-	-	-	-
Patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes (après les amortissements)	=	20'632'234.97	22'803'834.97	23'384'934.97	24'699'934.97	27'901'934.97
Contrôle des amortissements ordinaires selon le loi						
Patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes (avant les amortissements)		22'985'872.97	25'397'934.97	27'444'934.97	29'469'934.97	31'002'934.97
10 % amortissements ordinaires du patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes (avant les amortissements)		2'298'587.30	2'539'793.50	2'633'693.50	2'744'493.50	3'100'293.50
Ecart par rapport aux amortissements ordinaires effectués resp. budgétés du patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes		55'050.70	54'306.50	318'306.50	506.50	6.50

Au terme de chaque période comptable, l'état de la fortune demeure dans les limites fixées par l'ordonnance sur la gestion financière des communes, notamment l'équilibre budgétaire précisant qu'un excédent de charge ne peut être budgétisé que s'il est couvert par la fortune nette (art. 27 Ofinco).

Désignation	2007 Compte	2008 Compte	2009 Compte	2010 Budget	2011 Budget	2012 Planfin	2013 Planfin	2014 Planfin
Total des recettes	17'880'286.28	17'995'312.60	20'892'650.88	17'972'300.00	19'083'200.00	19'280'000.00	19'502'000.00	19'731'000.00
Total des charges avant amortissements	12'931'334.60	14'228'100.47	17'389'065.16	14'439'300.00	15'275'400.00	15'651'000.00	15'947'000.00	16'213'000.00
Marge d'autofinancement	4'948'951.68	3'767'212.13	3'503'585.72	3'533'000.00	3'807'800.00	3'629'000.00	3'555'000.00	3'518'000.00
Amortissements	4'522'010.41	3'149'649.96	2'753'638.00	2'994'100.00	2'952'000.00	2'745'000.00	2'947'000.00	3'101'000.00
Variation de fortune	426'941.27	617'562.17	749'947.72	538'900.00	855'800.00	884'000.00	608'000.00	417'000.00
Fortune au 01.01	11'204'733.78	11'631'675.05	12'249'237.22	12'999'184.94	13'538'084.94	14'393'884.94	15'277'884.94	15'885'884.94
Fortune au 31.12.	11'631'675.05	12'249'237.22	12'999'184.94	13'538'084.94	14'393'884.94	15'277'884.94	15'885'884.94	16'302'884.94

6. Considérations finales

Le plan financier est un instrument de direction et de prévisions qui inclut une part d'éventualité. Celle-ci peut découler de décisions prises en amont par les autorités fédérales et cantonales, de l'évolution de l'économie nationale et internationale. Ces éléments, difficilement maîtrisables au niveau d'une autorité communale, ont une incidence directe sur nos ressources financières.

Partant, le plan financier se base sur les informations actuellement disponibles et les prévisions conjoncturelles. Les analystes employés par la Confédération et ceux des instituts spécialisés nous livrent régulièrement des statistiques, des prévisions que l'économie publique et privée utilise en permanence; les prévisions résultent de la projection d'éléments connus à un moment précis. Le monde étant de plus en plus mobile, des ajustements réguliers sont indispensables.

Face à la volatilité des politiques monétaires et budgétaires, l'établissement du budget et du plan quadriennal devient de plus en plus ardue et demande de la prudence. De plus, la commune est tributaire de décisions et dispositions prises en amont par les autorités fédérales et cantonales. La tendance est au déplacement des charges vers les communes. Il convient de rester attentif à cette évolution et au besoin, d'intervenir au niveau approprié afin de préserver nos moyens.

Pour la planification pluriannuelle de la Commune d'Ayent, l'évolution des charges se base sur une augmentation mesurée des frais de fonctionnement et un effectif en personnel plafonné au niveau actuel (sauf au niveau de la crèche). Sur le plan des revenus, nous avons admis une progression mesurée des recettes fiscales.

La planification des investissements reste à un niveau élevé. La volonté est de mentionner au plan financier tous les investissements déjà engagés ou ayant fait l'objet d'engagement financier pour des études. Selon l'avancement des dossiers ou des moyens financiers à disposition, il se peut que certains investissements soient repoussés.

La volonté marquée de l'exécutif est de maintenir les indicateurs financiers à un niveau acceptable, notre endettement à un niveau mesuré tout en gardant nos infrastructures dans un état satisfaisant, ce qui requiert des investissements annuels d'un certain niveau.

Ayent, le 8 novembre 2010

LA COMMUNE D'AYENT

7. Annexes

7.1. Récapitulation des éléments du plan financier

7.2. Eléments d'analyse financière

7.3. Détail des investissements nets

7.1. Récapitulation des éléments du plan financier 2011-2014

Plan financier

Résultat	Comptes	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2009	2010	2011	2012	2013	2014

Prévisions compte de fonctionnement

Total des charges financières	17'389'065	14'439'300	15'275'400	15'651'000	15'947'000	16'213'000
Total des revenus financiers	20'892'651	17'972'300	19'083'200	19'280'000	19'502'000	19'731'000
Marge d'autofinancement	3'503'586	3'533'000	3'807'800	3'629'000	3'555'000	3'518'000
Amortissements ordinaires	2'753'638	2'994'100	2'952'000	2'745'000	2'947'000	3'101'000
Amortissements complémentaires	-	-	-	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	749'948	538'900	855'800	884'000	608'000	417'000

Prévision du compte des investissements

Total des dépenses	6'697'715	9'079'000	7'950'000	5'320'000	6'175'000	5'735'000
Total des recettes	1'184'157	2'243'300	2'081'900	1'260'000	1'405'000	1'255'000
Investissements nets	5'513'558	6'835'700	5'868'100	4'060'000	4'770'000	4'480'000

Financement des investissements

Report des investissements nets	5'513'558	6'835'700	5'868'100	4'060'000	4'770'000	4'480'000
Marge d'autofinancement	3'503'586	3'533'000	3'807'800	3'629'000	3'555'000	3'518'000
Excédent (+) découvert (-) de financement	-2'009'972	-3'302'700	-2'060'300	-431'000	-1'215'000	-962'000

Modification de la fortune/découvert

Excédent revenus (+) charges (-)	749'948	538'900	855'800	884'000	608'000	417'000
Fortune nette	12'999'185	13'538'085	14'393'885	15'277'885	15'885'885	16'302'885
Découvert au bilan	-	-	-	-	-	-

7.2. Eléments d'analyse financière

1. Degré d'autofinancement	MCH	Compte 2005	Compte 2006	Compte 2007	Compte 2008	Compte 2009	Budget 2010	Budget 2011	Planfin 2012	Planfin 2013	Planfin 2014
Excédent de revenus du compte de fonctionnement	+ fr.	82 217	224 599	426 942	617 563	749 950	538 900	855 800	884 000	608 000	417 000
Excédent de charges du compte de fonctionnement	- fr.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements du patrimoine administratif	331 + fr.	2 935 610	2 821 840	4 522 009	3 149 649	2 753 638	2 994 100	2 952 000	2 745 000	2 947 000	3 101 000
Amortissements complémentaires du patrimoine administratif	332 + fr.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissement du découvert du bilan	333 + fr.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autofinancement	=	3 017 827	3 046 439	4 948 951	3 767 212	3 503 588	3 533 000	3 807 800	3 629 000	3 555 000	3 518 000
Dépenses d'investissement reportées au bilan	5 + fr.	3 981 439	3 144 713	4 880 125	3 922 833	6 697 714	9 079 000	7 950 000	5 320 000	6 175 000	5 735 000
Recettes d'investissement reportées au bilan	6 - fr.	1 270 478	1 246 388	1 432 537	542 658	1 184 157	2 243 300	2 081 900	1 260 000	1 405 000	1 255 000
Investissements nets	=	2 710 961	1 898 325	3 447 588	3 380 175	5 513 557	6 835 700	5 868 100	4 060 000	4 770 000	4 480 000
Autofinancement x 100	=	111.3%	160.5%	143.5%	111.5%	63.5%		64.9%	89.4%	74.5%	78.5%
Investissements nets							51.7%				

Municipalité de Ayent Ofs 113

Valeurs indicatives	
VI \geq 100%	très bien
80% \leq VI < 100%	bien
60% \leq VI < 80%	satisfaisant (à court terme)
0% \leq VI < 60%	insuffisant
VI < 0%	très mauvais

2. Capacité d'autofinancement		MCH	Compte 2005	Compte 2006	Compte 2007	Compte 2008	Compte 2009	Budget 2010	Budget 2011	Planfin 2012	Planfin 2013	Planfin 2014
Excédent de revenus du compte de fonctionnement		+ fr.	82 217	224 599	426 942	617 563	749 950	538 900	855 800	884 000	608 000	417 000
Excédent de charges du compte de fonctionnement		- fr.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements du patrimoine administratif	331	+ fr.	2 935 610	2 821 840	4 522 009	3 149 649	2 753 638	2 994 100	2 952 000	2 745 000	2 947 000	3 101 000
Amortissements complémentaires du patrimoine administratif	332	+ fr.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissement du découvert du bilan	333	+ fr.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autofinancement		=	3 017 827	3 046 439	4 948 951	3 767 212	3 503 588	3 533 000	3 807 800	3 629 000	3 555 000	3 518 000
Revenus du compte de fonctionnement	4	+ fr.	14 618 479	16 768 905	17 880 283	17 995 309	20 892 647	17 972 300	19 083 200	19 280 000	19 502 000	19 731 000
Subventions redistribuées	47	- fr.	279 555	276 702	283 978	318 986	305 895	282 000	308 900	310 000	310 000	310 000
Prélèvements sur les financements spéciaux	48	- fr.	0	102 505	0	2 989	60 000	0	0	0	0	0
Imputations internes	49	- fr.	870 425	975 949	1 089 673	1 055 169	1 179 211	1 000 500	1 157 500	1 200 000	1 200 000	1 200 000
Revenus financiers		=	13 468 499	15 413 749	16 506 632	16 618 165	19 347 541	16 689 800	17 616 800	17 770 000	17 992 000	18 221 000
Autofinancement x 100			22.4%	19.8%	30.0%	22.7%	18.1%	21.2%	21.6%	20.4%	19.8%	19.3%
Revenus financiers												

Municipalité de Ayent Ofs 113

Valeurs indicatives	
VI >= 20%	très bien
15% <= VI < 20%	bien
8% <= VI < 15%	satisfaisant
0% <= VI < 8%	insuffisant
VI < 0%	très mauvais

3.1 Taux des amortissements ordinaires		MCH	Compte 2005	Compte 2006	Compte 2007	Compte 2008	Compte 2009	Budget 2010	Budget 2011	Planfin 2012	Planfin 2013	Planfin 2014
Patrimoine administratif avant amortissement	+ fr.		24 597 209	23 389 860	23 767 170	22 447 652	24 811 560	28 893 622	31 767 622	32 875 622	34 900 622	36 433 622
Prêts et participations permanentes avant amortissement	- fr.		3 551 431	3 081 368	3 808 556	1 821 514	1 825 687	3 495 687	5 430 687	5 430 687	5 430 687	5 430 687
Patrimoine administratif à amortir	=		21 045 778	20 308 492	19 958 614	20 626 138	22 985 873	25 397 935	26 336 935	27 444 935	29 469 935	31 002 935
Amortissements ordinaires du patrimoine administratif	3310 =		2 435 610	2 321 840	2 389 655	2 574 650	2 353 638	2 594 100	2 952 000	2 745 000	2 947 000	3 101 000
Amortissements x 100	=		11.6%	11.4%	12.0%	12.5%	10.2%	10.2%	11.2%	10.0%	10.0%	10.0%
Patrimoine administratif à amortir												

Municipalité de Ayent Ofs 113

Valeurs indicatives		
VI	>= 10%	Amortissements suffisants
8%	=< VI < 10%	Amortissements moyens (à court terme)
5%	=< VI < 8%	Amortissements faibles
2%	=< VI < 5%	Amortissements insuffisants
VI	< 2%	Amortissements nettement insuffisants

4. Endettement net par habitant		MCH	Compte 2005	Compte 2006	Compte 2007	Compte 2008	Compte 2009	Budget 2010	Budget 2011	Planfin 2012	Planfin 2013	Planfin 2014
Engagements courants	20	+ fr.	3 752 492	4 560 785	4 720 020	4 667 463	2 867 381					
Dettes à court terme	21	+ fr.	983 613	70 890		479 824	620 600					
Dettes à moyen et long termes	22	+ fr.	3 496 500	4 284 500	3 772 500	9 590 500	10 443 860					
Engagements envers des entités particulières	23	+ fr.	12 819 840	10 711 720	10 484 700	1 257 680						
Provisions	24	+ fr.	4 452 793	4 077 970	2 965 749	3 864 127	3 091 280					
Passifs transitoires	25	+ fr.	324 283	281 535	312 635	311 865	319 797					
Dette brute		=	25 829 521	23 987 400	22 255 604	20 171 459	17 342 918					
Ou												
Total des passifs	2	+ fr.	38 459 627	36 818 499	36 953 786	35 485 601	36 428 369					
Fortune nette	29	- fr.	10 980 135	11 204 734	11 631 676	12 249 239	12 999 189					
Financements spéciaux	28	- fr.	1 649 969	1 626 364	3 066 506	3 064 902	6 086 264					
Dette brute		=	25 829 523	23 987 401	22 255 604	20 171 460	17 342 916	20 515 616	22 445 916	22 746 916	23 831 916	24 663 916
Disponibilités	10	fr.	3 624 189	2 045 614	741 417	1 647 875	990 950					
Avoir	11	+ fr.	8 209 888	9 368 727	10 046 575	6 803 952	4 964 531					
Placements (seulement les actifs réalisables)	12	+ fr.	13	13	13	376 263	320 013					
Actifs transitoires	13	+ fr.	3 313 967	3 212 446	4 116 802	4 732 743	4 999 398					
Patrimoine financier réalisable		=	15 148 057	14 626 800	14 904 807	13 560 833	11 274 892	11 274 892	11 274 892	11 274 892	11 274 892	11 274 892
Endettement net (+) / Fortune nette (-)			10 681 466	9 360 601	7 350 797	6 610 627	6 068 024	9 240 724	11 171 024	11 472 024	12 557 024	13 389 024
Nombre d'habitant (population ESPOP année N-1)			3 298	3 353	3 386	3 442	3 501	3 551	3 601	3 651	3 701	3 751
Debt brute – Patrimoine financier réalisable			3'239	2'792	2'171	1'921	1'733	2'602	3'102	3'142	3'393	3'569
Nombre d'habitant (population ESPOP année N-1)												

Municipalité de Ayent Ofs 113

Valeurs indicatives	
VI < 3'000	Endettement faible
3'000 =< VI < 5'000	Endettement mesuré
5'000 =< VI < 7'000	Endettement important
7'000 =< VI < 9'000	Endettement très important
VI >= 9'000	Endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute		MCH	Compte 2005	Compte 2006	Compte 2007	Compte 2008	Compte 2009	Budget 2010	Budget 2011	Planfin 2012	Planfin 2013	Planfin 2014
Engagements courants	20	+ fr.	3 752 492	4 560 785	4 720 020	4 667 463	2 867 381					
Dettes à court terme	21	+ fr.	983 613	70 890		479 824	620 600					
Dettes à moyen et long termes	22	+ fr.	3 496 500	4 284 500	3 772 500	9 590 500	10 443 860					
Engagements envers des entités particulières	23	+ fr.	12 819 840	10 711 720	10 484 700	1 257 680						
Provisions	24	+ fr.	4 452 793	4 077 970	2 965 749	3 864 127	3 091 280					
Passifs transitoires	25	+ fr.	324 283	281 535	312 635	311 865	319 797					
Dette brute		=	25 829 521	23 987 400	22 255 604	20 171 459	17 342 918					
Ou												
Total des passifs	2	+ fr.	38 459 627	36 818 499	36 953 786	35 485 601	36 428 369					
Fortune nette	29	- fr.	10 980 135	11 204 734	11 631 676	12 249 239	12 999 189					
Financements spéciaux	28	- fr.	1 649 969	1 626 364	3 066 506	3 064 902	6 086 264					
Dette brute		=	25 829 523	23 987 401	22 255 604	20 171 460	17 342 916	20 515 616	22 445 916	22 746 916	23 831 916	24 663 916
Revenus du compte de fonctionnement	4	+ fr.	14 618 479	16 768 905	17 880 283	17 995 309	20 892 647	17 972 300	19 083 200	19 280 000	19 502 000	19 731 000
Subventions redistribuées	47	- fr.	279 555	276 702	283 978	318 986	305 895	282 000	308 900	310 000	310 000	310 000
Prélèvements sur les financements spéciaux	48	- fr.		102 505		2 989	60 000					
Imputations internes	49	- fr.	870 425	975 949	1 089 673	1 055 169	1 179 211	1 000 500	1 157 500	1 200 000	1 200 000	1 200 000
Revenus financiers		=	13 468 499	15 413 749	16 506 632	16 618 165	19 347 541	16 689 800	17 616 800	17 770 000	17 992 000	18 221 000
Dette brute x100			191.8%	155.6%	134.8%	121.4%	89.6%	122.9%	127.4%	128.0%	132.5%	135.4%
Revenus financiers												

Municipalité de Ayent Ofs 113

Valeurs indicatives		
VI	< 150%	très bien
150%	=< VI < 200%	bien
200%	=< VI < 250%	satisfaisant
250%	=< VI < 300%	insuffisant
	VI >= 300%	mauvais

Indicateurs - récapitulatif	Compte 2005	Compte 2006	Compte 2007	Compte 2008	Compte 2009	Budget 2010	Budget 2011	Planfin 2012	Planfin 2013	Planfin 2014
1. Degré d'autofinancement	111.3%	160.5%	143.5%	111.5%	63.5%		64.9%	89.4%	74.5%	78.5%
						51.7%				
2. Capacité d'autofinancement	22.4%	19.8%	30.0%	22.7%	18.1%	21.2%	21.6%	20.4%	19.8%	19.3%
3.1 Taux des amortissements ordinaires	11.6%	11.4%	12.0%	12.5%	10.2%	10.2%	11.2%	10.0%	10.0%	10.0%
4. Endettement net par habitant	3'239	2'792	2'171	1'921	1'733	2'602	3'102	3'142	3'393	3'569
5. Taux du volume de la dette brute	191.8%	155.6%	134.8%	121.4%	89.6%	122.9%	127.4%	128.0%	132.5%	135.4%

Indicateurs - récapitulatif	Compte 2005	Compte 2006	Compte 2007	Compte 2008	Compte 2009	Budget 2010	Budget 2011	Planfin 2012	Planfin 2013	Planfin 2014
1. Degré d'autofinancement	très bien	très bien	très bien	très bien	satisfaisant		satisfaisant	bien	satisfaisant	satisfaisant
						insuffisant				
2. Capacité d'autofinancement	très bien	bien	très bien	très bien	bien	très bien	très bien	très bien	bien	bien
3.1 Taux des amortissements ordinaires	suffisant	suffisant	suffisant	suffisant	suffisant	suffisant	suffisant	suffisant	suffisant	suffisant
4. Endettement net par habitant	mesuré	faible	faible	faible	faible	faible	mesuré	mesuré	mesuré	mesuré
5. Taux du volume de la dette brute	bien	bien	très bien	très bien	très bien	très bien	très bien	très bien	très bien	très bien

7.3. Détail des investissements nets

Investissements nets	2007 Compte	2008 Compte	2009 Compte	2010 Budget	2011 Budget	2012 Planfin	2013 Planfin	2014 Planfin
0. Administration générale	358'849.70	334'094.30	485'245.00	435'000.00	60'000.00	855'000.00	65'000.00	105'000.00
Biens-fonds	334'659.70	223'546.00	434'487.00					
Biens-fonds remboursements				350'000.00		50'000.00	50'000.00	50'000.00
Equipement de bureau		10'558.80	6'558.00	40'000.00	60'000.00	15'000.00	15'000.00	15'000.00
Véhicules	21'500.00		44'200.00	45'000.00		40'000.00		40'000.00
Chauffage à distance	2'690.00	99'989.50						
Autres infrastructures communales						750'000.00		
1. Sécurité publique	0.00	0.00	58'324.95	0.00	45'000.00	0.00	50'000.00	0.00
Equipement de la police					45'000.00			
Véhicule du feu			58'324.95				50'000.00	
2. Enseignement et formation	107'852.30	-15'902.30	461'327.00	242'500.00	255'600.00	255'000.00	810'000.00	710'000.00
Rénovation ancien bâtiment CO + salle de gym	78'616.60		398'059.00	242'500.00	236'600.00	235'000.00		
Ecole de Botyre	12'309.45	-40'306.00	46'592.15				800'000.00	700'000.00
Mobilier écoles Botyre + CO	16'926.25	24'403.70	16'675.85		19'000.00	20'000.00	10'000.00	10'000.00
3. Culture, loisirs et culte	26'401.65	1'500'000.00	19'091.65	0.00	21'500.00	0.00	30'000.00	100'000.00
Infrastructures sportives, chemins pédestres							30'000.00	100'000.00
Boucielle + terrain de foot					21'500.00			
Aménagement Pré des Sœurs	26'401.65	1'500'000.00	19'091.65					
5. Prévoyance sociale	0.00	0.00	1'554'964.65	1'950'000.00	0.00	100'000.00	100'000.00	100'000.00
Places accueil d'enfants			1'554'964.65	1'950'000.00				
Home Les Crêtes et unités d'accueil						100'000.00	100'000.00	100'000.00

Investissements nets	2007 Compte	2008 Compte	2009 Compte	2010 Budget	2011 Budget	2012 Planfin	2013 Planfin	2014 Planfin
6. Trafic	294'493.15	1'094'655.25	1'086'052.70	360'000.00	1'160'000.00	1'250'000.00	1'000'000.00	950'000.00
Nouvelles réalisations et réfections diverses	294'493.15	1'094'655.25	1'086'052.70	360'000.00	510'000.00	600'000.00	600'000.00	600'000.00
Frais de construction des routes cantonales					500'000.00	500'000.00	250'000.00	200'000.00
Eclairage public					150'000.00	150'000.00	150'000.00	150'000.00
7. Protection et aménagement de l'environnement	2'510'976.40	385'482.70	1'327'518.05	1'695'200.00	1'858'500.00	1'240'000.00	2'375'000.00	2'185'000.00
70. Approvisionnement et alimentation en eau potable	1'514'415.50	325'291.05	869'741.20	818'000.00	490'000.00	210'000.00	1'160'000.00	1'160'000.00
Réservoir et station de traitement	1'411'169.85	75'710.15						
Recherches eau potable		153'986.25	59'345.90	75'000.00		100'000.00	1'000'000.00	1'000'000.00
Protection des sources	17'098.75				32'000.00			
Station de filtration Probon			849'964.55	650'000.00				
Maintenance du réseau	39'508.60	116'355.05	63'353.85	30'000.00	390'000.00	150'000.00	200'000.00	200'000.00
Réalisations ponctuelles	73'560.60	26'686.45	2'313.45	30'000.00	30'000.00	40'000.00	40'000.00	40'000.00
Zones à aménager	46'000.00			153'000.00	158'000.00	60'000.00	60'000.00	60'000.00
Véhicule EE	33'500.00							
Taxes de raccordement et subventions	-106'422.30	-47'446.85	-105'236.55	-120'000.00	-120'000.00	-140'000.00	-140'000.00	-140'000.00
71. Assainissement des eaux usées	-56'262.55	51'192.50	33'389.00	233'000.00	269'000.00	150'000.00	350'000.00	350'000.00
Réalisations ponctuelles	12'226.10	40'700.00	29'565.70	30'000.00	30'000.00	40'000.00	40'000.00	40'000.00
Maintenance du réseau		16'319.35	108'783.85	100'000.00	20'000.00	80'000.00	80'000.00	80'000.00
Zones à aménager	37'000.00		1'081.05	183'000.00	139'000.00	70'000.00	70'000.00	70'000.00
STEP : rénovation					50'000.00		200'000.00	200'000.00
Plan général évacuation égouts (PGEE)		38'878.70		40'000.00	150'000.00	100'000.00	100'000.00	100'000.00
Taxes de raccordement	-105'488.65	-44'705.55	-106'041.60	-120'000.00	-120'000.00	-140'000.00	-140'000.00	-140'000.00

Investissements nets	2007 Compte	2008 Compte	2009 Compte	2010 Budget	2011 Budget	2012 Planfin	2013 Planfin	2014 Planfin
72. Traitement des déchets	0.00	0.00	0.00	100'000.00	60'000.00	60'000.00	40'000.00	0.00
Abris et containers				100'000.00	60'000.00	60'000.00	40'000.00	
74. Cimetière	744'087.00	4'867.25	-9'656.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Cimetière	744'087.00	4'867.25	-9'656.00					
75. Correction des eaux	0.00	0.00	218'872.80	100'000.00	380'000.00	350'000.00	400'000.00	300'000.00
Torrents			218'872.80	100'000.00	380'000.00	350'000.00	400'000.00	300'000.00
76. Protection contre les avalanches	33'610.75	64'352.05	122'900.85	84'000.00	84'000.00	50'000.00	50'000.00	50'000.00
Protections avalanches	33'610.75	64'352.05	122'900.85	84'000.00	84'000.00	50'000.00	50'000.00	50'000.00
78. Lutte contre la pollution	0.00	0.00	27'315.15	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Assainissements			27'315.15					
79. Aménagement du territoire	275'125.70	-60'220.15	64'955.05	360'200.00	575'500.00	420'000.00	375'000.00	325'000.00
Zones à aménager	1'298'425.70	-42'020.15	347'955.05	1'790'000.00	1'785'000.00	1'400'000.00	1'500'000.00	1'300'000.00
./. Part de tiers	-1'023'300.00	-18'200.00	-283'000.00	-1'429'800.00	-1'209'500.00	-980'000.00	-1'125'000.00	-975'000.00
8. Economie publique	32'925.40	28'886.30	95'418.55	83'000.00	132'500.00	330'000.00	310'000.00	300'000.00
Irrigation par aspersion		28'886.30	95'418.55	60'000.00		230'000.00	210'000.00	200'000.00
Remise en état périodique des chemins (REP)				23'000.00	77'500.00	100'000.00	100'000.00	100'000.00
Bureaux Anzère Tourisme	1'022.20							
Mesures PCT					55'000.00			
Mesures d'économies d'énergies	31'903.20							
9. Finances et impôts	116'090.18	52'959.10	425'615.00	2'070'000.00	2'335'000.00	30'000.00	30'000.00	30'000.00
Piscine-welness-fitness	100'598.78	52'959.10	121'250.00	1'500'000.00	2'215'000.00			
Cabane des Audannes				70'000.00				
Maison peinte	15'491.40		280'640.50	500'000.00	90'000.00			
Location place télécabine			30'000.00		30'000.00	30'000.00	30'000.00	30'000.00
Bourses et prêts			-6'275.50					
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	3'447'588.78	3'380'175.35	5'513'557.55	6'835'700.00	5'868'100.00	4'060'000.00	4'770'000.00	4'480'000.00